

# FORMATION CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS



**À PARTIR DE 1 100 EUROS NET DE TVA\*  
AVEC LA PRÉPARATION ET LE PASSAGE DE LA CERTIFICATION  
AMF OFFERTE \*\***

## CIBLES

- Personnes souhaitant valider l'habilitation Conseiller en Investissements Financiers ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

## OBJECTIFS

Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer l'activité de Conseiller en Investissements Financiers.

## DUREE

150 HEURES

## PREREQUIS

### NIVEAU

Pas de niveau requis.

## TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.



\* Selon le mode de formation choisi

\*\* Si vous souhaitez réaliser la Certification AMF avec l'un de nos partenaires, en province ou dans les DOM TOM un supplément de 190 euros Net de TVA sera demandé.

# FORMATION CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS



## LES PRINCIPALES COMPETENCES D'UN CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS SONT LES SUIVANTES :

- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption ;
- Appliquer les règles d'organisation de l'activité de conseiller en investissement financier telles que mettre en place un service de réclamation, assumer les diligences en matière de protection des données personnelles ;
- Vérifier le caractère adéquat ou approprié du produit ou service ;
- Proposer aux clients les produits adaptés à l'issue d'une analyse de sa situation ;
- Fournir aux clients une information sur la nature du conseil et les obligations inhérentes ;
- Analyser un bilan d'entreprise et un compte de résultat ;
- Prendre en compte la situation du client.



## DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

# PROGRAMME DE FORMATION

## **Module 1 - Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers (e-learning 32 heures)**

Séquence 1 - Introduction à l'économie

Séquence 2 - Le statut de Conseiller en Investissement Financier

Séquence 3 - Les instruments financiers

Séquence 4 - La supervision des Conseillers en Investissements Financiers

### **Quiz de validation des compétences**

**Compétences acquises Module 1** : Connaissances générales sur l'environnement réglementaire et déontologique ;

## **Module 2 - Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers (e-learning 44 heures)**

Séquence 1 - Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance des services financiers

Séquence 2 - Gestion collective et gestion pour compte de tiers

Séquence 3 - Les services d'investissement (SCPI-OPCI)

Séquence 4 - Le régime de l'offre au public de titres financiers

Séquence 5 - Les marchés de capitaux et les ordres de bourse

Séquence 6 - Le Post Marché

Séquence 7 - Les émissions et les opérations sur titres

Séquence 8 - Les différents types de risques

### **Quiz de validation des compétences**

**Compétences acquises Module 2** : Connaissances techniques sur les instruments financiers, cryptoactifs et leur gouvernance, sur la gestion collective et pour compte de tiers, sur le fonctionnement et l'organisation des marchés et sur l'émission et opérations sur titres ;

# PROGRAMME DE FORMATION

## **Module 3 - Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers (e-learning 46 heures)**

Séquence 1 - La confidentialité, la protection des données personnelles et l'enregistrement et la conservation des données

Séquence 2 - Les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement

Séquence 3 - La connaissance et l'évaluation du client

Séquence 4 - L'obligation de vérifier le caractère adéquat produit/service recommandé/abus de marché

### **Quiz de validation des compétences**

**Compétences acquises Module 3 :** Connaissances des règles de bonne conduite des conseillers en investissements financiers ;

## **Module 4 - Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers (e-learning 28 heures)**

Introduction

Séquence 1 - La réglementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Séquence 2 - Le traitement des réclamations des clients

Séquence 3 - Etudes de cas

### **Quiz de validation des compétences**

**Compétences acquises Module 4 :** Connaissances des règles d'organisation des conseillers en investissements financiers ;

### **Modèles support métier**

### **Quiz général de validation des compétences**



## MODALITES



### PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des classes virtuelles animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours.



### PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel [contact@formation-creformaplus.fr](mailto:contact@formation-creformaplus.fr) ou par téléphone au 04 75 25 84 29



### DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








## LA FORMATION EN LIGNE

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

### DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## QUELQUES STATISTIQUES \*

83 %

TAUX DE REUSSITE

88 %

TAUX DE SATISFACTION

100 %

D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

## MODALITES DE FINANCEMENTS



## CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

\* Statistiques réalisées en 2021



